



► Table des  
matières

<b>Fondation du patrimoine religieux du Québec</b>	2
Mandat	2
Structures	2
Activités	4
<b>Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux</b>	7
Description du programme	7
Répartition de l'aide financière	7
Édifices religieux subventionnés	8
<b>Annexes</b>	14
Liste des membres	14
Liste des projets subventionnés	19
États financiers vérifiés	21

# Fondation du patrimoine religieux du Québec

## Mandat

La Fondation du patrimoine religieux du Québec, créée en 1995, est une corporation privée sans but lucratif, à caractère multiconfessionnel, qui œuvre à l'échelle du Québec. Elle a pour mandat de soutenir la restauration du patrimoine religieux au Québec.

La formule adoptée par la Fondation est unique au monde : toutes les traditions religieuses y travaillent ensemble, en partenariat et en collaboration étroite avec les propriétaires, les collectivités locales et le gouvernement du Québec, sur tout le territoire.

L'objet de la Fondation et de ses travaux est patrimonial, et l'aide qui lui est fournie n'est pas destinée à telle ou telle tradition religieuse, mais constitue un soutien au patrimoine religieux immobilier et mobilier, une richesse pour l'ensemble de notre société.

Depuis le début de ses activités, la Fondation a fait siens des principes de conservation et de restauration reconnus à l'échelle internationale par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

## Structures

### Membres

Les membres de la Fondation sont les représentants désignés par les autorités religieuses des propriétaires d'édifices patrimoniaux et des personnes qui s'intéressent aux buts et aux activités de la Fondation.

### Conseil d'administration

Le conseil d'administration est formé de quinze personnes élues par les membres de l'assemblée générale. Aux fins de la représentativité de la diversité régionale, il comprend au moins un représentant de la région géographique de Montréal, un représentant de la région géographique de Québec et trois représentants des autres régions géographiques du Québec. Le conseil d'administration comprend également des représentants d'au moins

trois traditions religieuses. Il supervise l'administration de la Fondation, entérine la planification stratégique et voit au bon fonctionnement des tables de concertation régionales.

### Comité exécutif

Le comité exécutif est formé de cinq personnes élues au sein du conseil d'administration, notamment le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire. Il élabore et propose les stratégies et les recommandations qui seront soumises par la suite au conseil d'administration.

### Bureau administratif

Le bureau administratif fait la gestion des fonds réservés à chacune des régions à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire globale et s'assure du respect des protocoles et des procédés administratifs relativement aux projets. Il est en contact permanent avec les différentes régions par l'entremise des présidents, des secrétaires et des représentants du Ministère aux tables de concertation régionales. Il conçoit également des projets (inventaire des lieux de culte du Québec), monte des dossiers de recherche (églises modernes, tourisme religieux) et met au point des outils de communication (site Internet, bulletins d'information) afin d'assurer la protection du patrimoine religieux.

### Tables de concertation régionales

La Fondation se compose de onze tables de concertation régionales, réunissant des représentants laïques ou cléricaux des traditions propriétaires de bâtiments patrimoniaux, du ministère de la Culture et des Communications, et des experts en patrimoine (historiens, architectes, etc.). Dans chacune des régions du Québec, elles diffusent les informations sur le programme, reçoivent les demandes d'aide financière, acceptent les projets de restauration en fonction des enveloppes budgétaires et en assurent le suivi.

### *Tables de concertation régionales*

Région 1 : Table de Montréal
Région 2A-2B : Table de Québec–Chaudière-Appalaches
Région 3A : Table du Bas-Saint-Laurent
Région 3B : Table de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Région 4A : Table du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Région 4B : Table de la Côte-Nord
Région 5 : Table de Laval-Lanaudière-Laurentides-Outaouais
Région 6A : Table de la Montérégie
Région 6B : Table de l'Estrie
Région 7 : Table de l'Abitibi-Témiscamingue
Région 8 : Table de la Mauricie–Centre-du-Québec

#### **Comité des orgues**

Le comité des orgues réunit des experts des grandes écoles de musique du Québec. Il est chargé d'analyser les dossiers et de conseiller les tables de concertation régionales quant aux différents projets de restauration d'orgues. Les membres de ce comité ont pour mandat de définir la valeur ou les caractéristiques d'un orgue patrimonial, de déterminer les travaux admissibles et de s'assurer que les travaux de restauration seront faits selon les règles de l'art et respecteront le caractère patrimonial de l'instrument.

#### **Comité du volet 2**

Le comité du volet 2 est composé de représentants de la Fondation et du ministère de la Culture et des Communications de même que d'experts venant d'institutions muséales réputées. Il est chargé de sélectionner les dossiers de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers d'intérêt patrimonial dans le cadre du volet 2 du Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux.

#### **Comité de coordination**

Le comité de coordination comprend huit membres, dont quatre sont nommés par la Fondation et quatre autres par le ministère de la Culture et des Communications. Il est coprésidé par un membre représentant la Fondation et un membre représentant le Ministère. Il assure la mise en œuvre et le suivi des termes du protocole d'entente et élabore les politiques administratives liées à la gestion du programme.

#### **Comité de suivi de l'entente sur le recyclage partiel**

Le comité de suivi est composé d'un représentant de chacune des traditions religieuses signataires de l'entente (Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal, Synode du diocèse de Montréal, Église Unie du Canada, Bureau de fiducie de l'Église presbytérienne au Canada) et de deux représentants du ministère de la Culture et des Communications.

## Activités

### *Inventaire des lieux de culte du Québec*

#### **Phase 2 : Évaluation patrimoniale et hiérarchisation**

Grâce au soutien financier du Fonds Jeunesse Québec et du ministère de la Culture et des Communications, la Fondation a procédé à la phase 2 de l'inventaire des lieux de culte du Québec. L'évaluation patrimoniale et la hiérarchisation portaient sur près de 1 700 édifices culturels inventoriés à la phase 1 et construits avant 1945, date butoir du Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux.

Cette contribution financière a permis l'embauche de 29 agents ayant, pour la majorité, participé à la première phase. Leur travail comportait quatre volets principaux : la recherche et l'analyse des dossiers documentaires, l'élaboration de tris et de requêtes sur l'ensemble du corpus régional pour établir des comparaisons, la rédaction d'abrégés de synthèse historique et architecturale et, finalement, l'évaluation patrimoniale des lieux de culte à partir d'une grille incluant les critères, la cotation et l'argumentaire.

Treize comités régionaux d'évaluation, composés de représentants des tables régionales de la Fondation, des directions régionales du Ministère, des milieux associatif, universitaire ou municipal, ont été formés pour contribuer à la réalisation de la phase 2. Ils avaient pour fonctions de conseiller, d'enrichir et de valider les évaluations patrimoniales de chacun des lieux de culte produites par les agents. Au total, plus de 100 personnes ont participé aux comités.

L'opération de hiérarchisation des lieux de culte découlait de l'évaluation de trois critères appliqués à chacun des édifices culturels, soit la valeur historique et symbolique, la valeur relative à l'art et à l'architecture pour l'extérieur de l'édifice et la valeur relative à l'art et à l'architecture pour l'intérieur. Elle comportait cinq niveaux établissant les valeurs patrimoniales suivantes : incontournable (A), exceptionnelle (B), supérieure (C), moyenne (D) et faible (E).

#### **Colloque international sur l'avenir des églises**

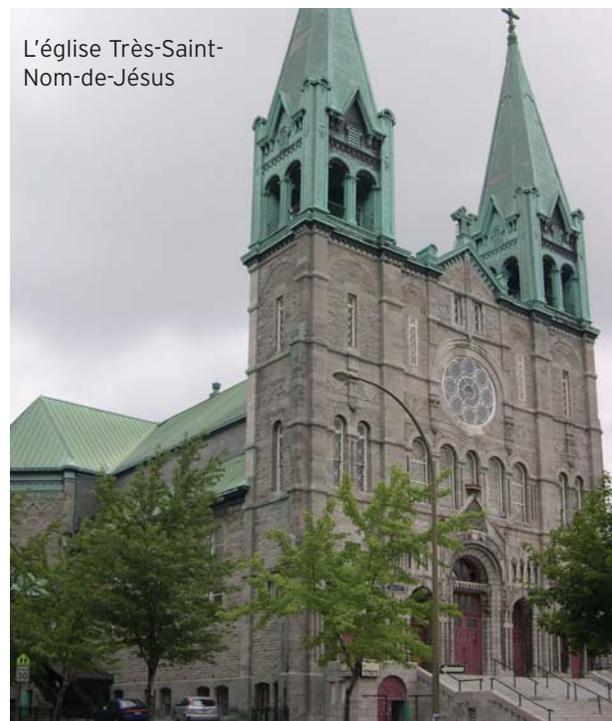
En collaboration avec le Conseil du patrimoine de Montréal et la chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'Université du Québec à Montréal, la Fondation travaille à l'organisation d'un colloque international sur l'avenir des églises, qui fera appel à l'expertise internationale dans ce domaine. Cette rencontre aura lieu du 19 au 22 octobre 2005 à Montréal et aura pour objectif d'identifier des solutions concrètes et des moyens de mise en œuvre de ces solutions à la lumière de trois grandes thématiques : les régimes de propriété des églises, leurs valeurs d'usages et la planification urbaine.

#### **Guide de formation et d'animation du patrimoine religieux**

La Fondation et Héritage Montréal se sont associés dans le but de réaliser un projet pilote visant à créer un guide de formation et d'animation sur le patrimoine religieux pour l'île de Montréal. Ce guide se veut, en fait, un outil permettant de former les citoyens intéressés, en les aidant dans la création de scénarios de visite et en leur fournissant les informations nécessaires pour qu'ils puissent effectuer des visites guidées des lieux de culte.

Afin de vérifier la viabilité et le potentiel de ce projet, trois lieux de culte ont été ciblés :

- l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, dans le quartier Maisonneuve;
- l'église Notre-Dame-de-la-Défense, dans la Petite-Italie;
- l'église presbytérienne St Andrew and St Paul, située près du Musée des beaux-arts.



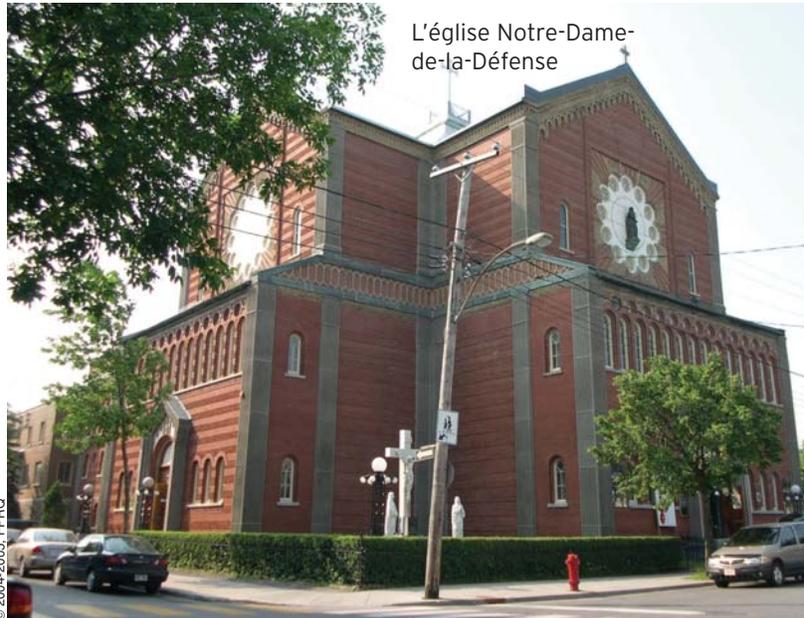
L'église Très-Saint-Nom-de-Jésus

L'église presbytérienne  
St Andrew and St Paul



© 2004-2005, FPRQ

L'église Notre-Dame-  
de-la-Défense



© 2004-2005, FPRQ

### Volet recyclage partiel

Au cours de la dernière année, le comité de suivi (entente-cadre pour l'établissement d'un plan d'action relatif à la conservation, à la consolidation et à la désaffectation des lieux de culte d'intérêt patrimonial de la région de Montréal) a préparé un projet de cadre de référence sur les consultations publiques devant accompagner le recyclage total ou la démolition d'un lieu de culte de la région de Montréal.

Ce comité a également soutenu trois études et travaux de recyclage partiel visant la conversion d'espaces permettant de rentabiliser les lieux de culte :

- une étude de marché relative au projet d'implantation de columbariums pour les églises Saint-Louis-de-France et Saint-Jean-Baptiste, situées dans le quartier Mont-Royal.
- une étude de faisabilité du recyclage partiel des églises Saint-Joseph et Saint-Zotique, localisées dans la Petite-Bourgogne.
- des travaux d'aménagement d'un centre communautaire (centres de la petite enfance, organismes sociaux) dans l'édifice du Sunday School attenant à l'église Wesley United du quartier Notre-Dame-de-Grâces.

### Assemblée générale 2004

La huitième assemblée générale de la Fondation s'est tenue au Grand Séminaire de Montréal, le vendredi 28 mai 2004. Les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection d'un nouveau comité exécutif. Celui-ci est composé de Robert J. Koffend (président), Claude Turmel (vice-président), Jean Tremblay (trésorier), Lucille Côté (secrétaire) et Paul-Émile Paré. La Fondation désire offrir à M. Paré, président sortant, l'expression de toute sa reconnaissance et ses plus vifs remerciements pour tous les efforts déployés lors de l'exercice de ses fonctions à la présidence.

Lors de cette rencontre, Claude Duquet a fait une présentation du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine, qui regroupe différents partenaires à l'échelle nationale. Sa mission consiste à promouvoir et à mettre en valeur les arts, la culture et le patrimoine selon une optique de développement du tourisme culturel dans toutes les régions du Québec.

Trois agents de recherche, Annie Bernard, Marie-France Bisson et Johanne Picard, ont présenté aux membres de la Fondation le déroulement et la méthodologie

utilisée pour la réalisation de la phase 2 de l'inventaire des lieux de culte du Québec. Cette étape visait spécifiquement la documentation et l'évaluation patrimoniale de quelque 1 700 lieux de culte, édifiés avant 1945 et répertoriés lors de la première phase, en vue d'en établir la hiérarchisation.

### **Diffusion et sensibilisation**

Les activités de diffusion ont été concentrées cette année, notamment sur la mise en ligne de l'inventaire des lieux de culte du Québec. Une fiche d'information comprenant quatre images numérisées est présente pour chaque édifice inventorié. L'interface offre plusieurs options de recherche à partir de données simples : nom du lieu de culte, région, année de construction, tradition religieuse, architecte, matériau dominant de la façade, forme du plan au sol, etc.

### **Participation à des consultations publiques, colloques et conférences**

La Fondation a participé, en 2004, aux consultations publiques sur le projet de politique du patrimoine de la ville de Montréal. Elle a par ailleurs participé à divers colloques, dont ceux d'ICOMOS Canada à Montréal, Mission patrimoine religieux à Québec, la Journée Réseau Patrimoine Montréal et le Colloque international intitulé Le patrimoine religieux du Québec : de l'objet cultuel à l'objet culturel.

La Fondation a été invitée à prononcer des conférences à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, au Département d'histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal, à la Société historique de Charlesbourg, à la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, au Colloque international, à la charrette multidisciplinaire Les églises, un patrimoine à réinventer et au réseau Villes et villages d'art et de patrimoine.

## Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux

### ► Description du programme

L'essentiel des actions de la Fondation est réalisé dans le cadre du Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux, du ministère de la Culture et des Communications du Québec. La participation du Ministère peut aller jusqu'à 85 % des dépenses admissibles de l'ensemble des projets autorisés à l'intérieur de ce programme.

Un premier volet concerne la restauration des lieux de culte et autres édifices à vocation religieuse construits avant 1945, utilisés à ces fins depuis plus de 50 ans et qui ont une valeur patrimoniale. Exceptionnellement, les édifices religieux construits après 1945 qui présentent un haut intérêt architectural historique ou symbolique sont aussi admissibles au programme. Sont exclues les résidences privées servant occasionnellement à des fins de culte. Enfin, sont également admissibles, à titre d'immeubles, les orgues et les vitraux qui ont un intérêt patrimonial.

Un second volet concerne la restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers ayant une valeur patrimoniale et qui sont conservés dans des lieux de culte officiels et d'autres édifices à vocation religieuse. Les biens mobiliers admissibles comprennent tous les biens meubles, objets d'art ou objets façonnés à caractère religieux, civil, esthétique ou symbolique. Il peut s'agir, par exemple, d'un meuble, d'un objet ou d'un ornement liturgique, d'une peinture, d'une sculpture, d'un dessin ou d'un document d'archives.

Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi 135 M\$ dans des projets de restauration du patrimoine religieux. Jusqu'à présent, le programme a permis de contribuer à la restauration complète ou partielle de près de 800 édifices religieux patrimoniaux et de plus de 200 œuvres d'art et biens mobiliers ayant une valeur patrimoniale. La majorité de l'aide financière a été dirigée vers des projets de restauration et de conservation préventive de lieux de culte

patrimoniaux. Toutefois, le programme a permis d'intervenir sur plusieurs autres types d'édifices ou de biens religieux d'importance patrimoniale (presbytères, murs d'enceinte et calvaires de cimetière, chapelles de procession, couvents, monastères, orgues, vitraux, tableaux, sculptures, etc.).

La Fondation tient à souligner l'étendue des retombées de ce programme depuis sa création. Ainsi, à l'échelle du Québec, on évalue à 2500 le nombre d'emplois directs et indirects créés grâce aux sommes investies, sans compter la conservation et la transmission de savoir-faire traditionnels. En outre, la participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de plus de 65 M\$, ce qui a permis du même souffle d'accroître la présence des lieux de culte patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise, une demande répétée de l'industrie touristique et une source potentielle de revenus pour les lieux de culte.

L'aide gouvernementale consentie jusqu'à présent dans le cadre du programme a produit des retombées de plusieurs ordres :

- Un effet de levier très important sur la participation des communautés locales à la conservation des édifices religieux patrimoniaux;
- Une forte création d'emplois (les travaux de restauration créent beaucoup plus d'emplois par dollar investi que les travaux de constructions neuves) et, par conséquent, des retombées fiscales accrues;
- De faibles coûts de gestion du programme administré par la Fondation avec l'aide des tables de concertation régionales;
- Un effet d'entraînement pour des activités connexes (projets d'amélioration et d'utilisation des lieux de culte rendus possibles avec la restauration);
- Une contribution aux paysages et à l'attrait touristique des villes et villages du Québec;
- Le maintien de corps de métiers traditionnels, autrement menacés.

Sur le plan de la sauvegarde du patrimoine, l'action menée par la Fondation a permis de conserver des dizaines d'édifices religieux présentant un intérêt architectural, historique ou artistique qui, autrement, auraient été fermés et très probablement détruits (on pense, notamment, aux églises Saint-Léon-le-Grand à Maskinongé, Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End à Montréal, Christ Church de Saint-André Est, etc.).

## Répartition de l'aide financière



À la fin du mois de février 2004, la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a annoncé une enveloppe supplémentaire de 11 450 175 \$ pour l'exercice financier de 2003-2004. Une modification au protocole d'entente est intervenue le 29 mars 2004 entre le Ministère et la Fondation, permettant à celle-ci d'assurer la gestion financière de cette enveloppe.

De cette somme, 6 450 175 \$ ont été alloués pour la réalisation de projets ayant déjà fait l'objet d'une annonce de la part de la ministre. Le solde a été attribué à de nouveaux projets de restauration recommandés par les tables de concertation régionales en fonction des critères de priorité suivants :

- Intervenir sur les biens immobiliers protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels ou dont la valeur patrimoniale a été déclarée comme étant exceptionnelle;
- Soutenir les projets de restauration dont les travaux concernent soit le gros œuvre (fondations, structure, toiture, maçonnerie, etc.), soit les travaux d'installation ou de mise aux normes des systèmes de sécurité;
- Viser une participation financière du milieu d'au moins 30 % dans l'ensemble de la réalisation de ces projets.

Du 1<sup>er</sup> avril 2003 au 31 mars 2004, la Fondation a autorisé, au moyen de réservations de fonds, des projets de restauration nécessitant une aide financière de plus de 5 M\$ (annexes - liste des projets subventionnés). De plus, durant cette même année financière, la Fondation a emprunté 10 M\$ auprès d'institutions financières, soit deux sous-enveloppes de 5 M\$ (26<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> sous-enveloppes).



## Édifices religieux subventionnés

Au cours des derniers mois, l'action de la Fondation a permis de restaurer, de revitaliser et de rendre à la communauté plusieurs joyaux du patrimoine religieux québécois. En voici quelques exemples :

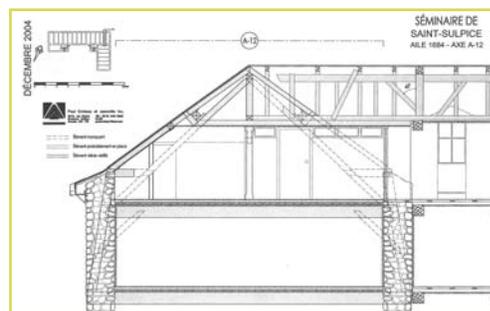
### Séminaire de Saint-Sulpice (Montréal)

Le site du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal fait partie de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal constitué par la province de Québec en 1964. Le jardin du Séminaire de Saint-Sulpice a été reconnu comme lieu historique national par le gouvernement canadien en 1980. Le Séminaire de Saint-Sulpice s'est enfin vu accorder le statut de site historique classé et de monument historique classé par le gouvernement du Québec en 1985. En 2002, le Conseil provincial des prêtres de Saint-Sulpice de Montréal a établi les principes et les actions devant présider à la conservation et à la restauration du Séminaire de Saint-Sulpice. Ces principes et ces actions sont conformes aux recommandations des chartes internationales qui régissent la conservation et la restauration du patrimoine architectural.

La mise en œuvre du Plan directeur de conservation et de restauration du site du Séminaire de Saint-Sulpice a permis la constitution d'une équipe d'experts touchant les différents domaines de l'aménagement du patrimoine : archéologue, ingénieur, architecte et spécialistes des matériaux qui se sont vu confier des mandats d'expertise permettant de rassembler la documentation existante, d'effectuer de nouvelles recherches afin de vérifier les hypothèses d'interprétation, de déterminer la nature et d'évaluer l'état de conservation des ouvrages et des vestiges, et de proposer les interventions prioritaires de conservation. Cette étape a donné lieu notamment à l'établissement d'inventaires documentés servant de références sur l'état de la structure ancienne du toit, l'exploration du sous-sol de la cour avant, l'état de conservation de la maçonnerie, etc. Une étude de faisabilité technique a été menée sur le remplacement de la couverture du toit et la réhabilitation des vestiges d'un ancien réseau de gouttières de bois abandonné et découvert sous le débord du toit en 2002.

Les résultats obtenus ont permis de dégager des orientations favorisant la reconnaissance et la protection des caractéristiques fondamentales du site, dont sa typologie architecturale et paysagère unique et authentique. Les objectifs proposés visent à favoriser le maintien de l'occupation originale du site par les prêtres de Saint-Sulpice et le processus d'adaptation fonctionnelle qu'il

suppose, tout en assurant la protection, la conservation et la restauration des caractéristiques essentielles du site, telles que ses composantes architecturales (toiture, maçonnerie, fenestration, réseau hydraulique, etc.), ses composantes formelles, telles que le parcours d'honneur (portail, cour avant, rez-de-chaussée et jardin), l'horloge et le carillon, l'ornementation des toits, etc., et enfin, ses composantes fonctionnelles significatives (boulangerie, caves, cuisines, chapelle, lieux de conservation d'archives etc.).



Source : Archéotec Inc.



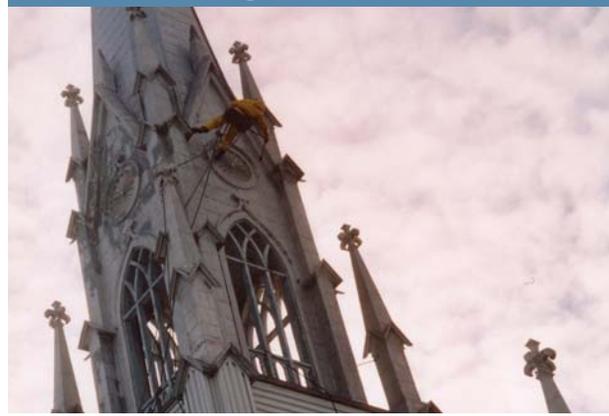
### Archevêché de Rimouski (Rimouski)

C'est entre 1901 et 1903 que l'on procéda à la construction de ce lieu réalisé selon les plans des architectes Joseph Jean-Baptiste Verret et J.- Wilfrid Grégoire, ainsi que du chanoine Georges Bouillon. Inspirés de l'architecture de la Renaissance française, les murs extérieurs et la façade de l'archevêché ainsi que la partie extérieure de la chapelle sont recouverts de briques Calédona (briques réfractaires) importées d'Écosse. Nous observons aussi que la création du bâtiment semble être calquée sur une architecture s'inspirant de celle des châteaux européens par cette structure combinant de nombreux éléments tels le bois, la brique, le fer et la fonte, sans omettre les deux tours semi-circulaires que l'on trouve de chaque côté de la façade.

Dans la dernière année, les sommes allouées à la restauration de cet édifice, situé au cœur d'un site du patrimoine de la ville de Rimouski, visèrent essentiellement à permettre la réalisation de travaux à la toiture, plus précisément le rejointoiment du mortier des cheminées, la réfection des gouttières et des débords de toit, et bien sûr, la réfection d'une partie de la toiture.



© 2004-2005, Diocèse de Rimouski



### Église Saint-Omer (Saint-Omer)

Ce lieu fut bâti entre 1899 et 1902 selon les plans de deux architectes de Québec, René Lemay et François-Xavier Berlinguet. En 1910, de premiers travaux de modifications ont été réalisés à la façade, au clocher et aux contreforts par l'architecte Pierre Lévesque. Bien que quelques autres se soient succédé, le style initial de la construction a été, dans l'ensemble, respecté. Toutefois, c'est l'architecture intérieure de l'église qui est l'élément conférant à ce lieu un caractère patrimonial majeur. Entièrement faite du bois datant de sa construction, cette église est, dans sa région, le lieu qui se rapproche le plus du style néogothique. Les meubles et les objets liturgiques ont eux aussi une valeur considérable : les confessionnaux, les bancs, les autels, les tabernacles, l'ostensoir et l'orgue Casavant de 1925 qui a été acquis par la fabrique en 1996.

À la suite d'une étude architecturale réalisée en l'an 2000, il a été établi qu'il serait essentiel, à court terme, d'effectuer des travaux afin de contrer les problèmes d'infiltration d'eau. C'est donc au mois de mai 2004 que le chantier débuta et que l'on procéda à des travaux de consolidation de la charpente, de rejointoiment de la maçonnerie, de réparation et de peinture de la toiture, du clocher et de la flèche, de réfection du plancher, des cloches et de la trappe d'accès, de réparation et de peinture des fenêtres, du remplacement de deux portes et de l'installation du paratonnerre.

© 2004-2005, Église Saint-Omer





### Église Saint-Joachim (Châteauguay)

Cette église a été construite lors des corvées locales de 1774 à 1797, sous la direction du charpentier Basile Proulx, selon les plans de Jean Mailloux, de Québec. Selon la tradition établie par les Récollets, cette église est caractérisée par une nef unique, sans transept, avec voûte en anse de panier qui se termine par un cul-de-four au-dessous de l'abside circulaire. Afin de répondre aux besoins de la paroisse, des modifications ont été apportées au bâtiment en 1839. Lors de ces travaux, le lieu fut orné d'une nouvelle façade baroque à deux tours. Aussi, on procéda au réaménagement et à l'agrandissement intérieurs du lieu de même qu'au rallongement de la sacristie. Classée monument historique en 1957, cette église repose sur un des sites les plus intéressants du noyau institutionnel primitif de la ville, face à la rivière Châteauguay, près de l'ancien grand couvent devenu aujourd'hui l'Hôtel de ville.

En juillet 2004, les architectes ont déposé une étude détaillée de l'état de conservation du lieu. En accord avec leurs nombreuses recommandations, il fut décidé d'effectuer des travaux aux fenêtres, dont l'étanchéité et l'état des cadrages nécessitaient une intervention rapide. De plus, la subvention reçue a contribué à réaliser le carnet de santé et le manuel d'entretien préventif de cette église.



© 2004-2005, FPRQ et Église Saint-Joachim

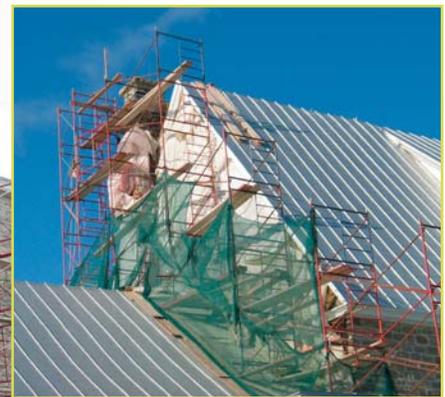
### Église Saint-Rémi (Saint-Rémi)

De type monumental, l'église Saint-Rémi fut bâtie entre 1836 et 1840 sous la supervision de l'entrepreneur Antoine Bourdon. Durant l'année précédant la fin des travaux, Augustin Dalpé (dit Parizeau) réalisa les bancs, les bancs d'œuvre, la balustrade, les trois autels et une custode pour le maître-autel. Au cours de la décennie de 1840, Pierre Beaucher exécuta la chaire, Alexis Brisson, le jubé, et Louis Narbonne, les lustres. En 1853, lors de travaux effectués par les frères Berlinguet, l'effondrement d'un des clochers dans l'église contraignit la fabrique à refaire les planchers, les bancs brisés et à effectuer d'autres travaux de réparation. De 1916 à 1918, la façade du lieu fut modifiée selon les plans de l'architecte Alphonse Monette, se voyant alors parée d'un nouveau fronton et de nouvelles ouvertures.

Dans l'ensemble, divers problèmes sont visibles sur la structure. Il s'agit principalement de problèmes avec le perron, les poutres de soutien au sous-sol qui sont affaiblies, la pierre et les joints de mortier qui sont détachés à certains endroits sur les murs extérieurs et la ventilation du sous-sol qui ne permet pas d'assurer une conservation optimale du bâtiment. Au cours de l'année 2004, une première phase des travaux a été réalisée afin de procéder à la reconstruction des soupiraux du vide sanitaire, au rejointoiement des murs de la fondation, à la réfection de la maçonnerie de certains murs et finalement, à la peinture des corniches et des avant-toits au sommet des murs rejointés.



© 2004-2005, Église Saint-Rémi





### Église Plymouth Trinity United (Sherbrooke)

Il semble que cette plus vieille église de Sherbrooke, bâtie en 1855, ait été conçue par William Footner. Témoignage de l'origine américaine des membres de la communauté congrégationaliste de Sherbrooke (qui en fut la première propriétaire), ce lieu aurait été inspiré de l'architecture religieuse et civile alors en vogue aux États-Unis. Située dans le Vieux-Sherbrooke, cette église de style néo-grec (Greek Revival) présente une architecture relativement rare qui, par son caractère exceptionnel, a exercé une influence indéniable sur la réalisation des bâtiments de son environnement.

En mai 2004, une étude architecturale du lieu a démontré que certains travaux à la maçonnerie et aux fondations étaient urgents. De la fin de septembre au début de décembre 2004, de nombreux



© 2004-2005, FPRQ et Église Plymouth Trinity United

travaux ont donc été effectués sur cet édifice classé monument historique en 1989, dont la réfection de la maçonnerie des fondations et des murs, l'amélioration de la ventilation du toit, le renforcement de la structure du plancher et enfin, l'installation d'un système de protection contre la foudre.



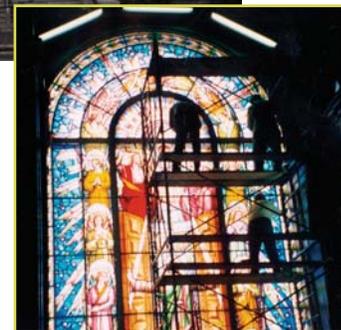
© 2004-2005, FPRQ et Église Saint-Pierre

### Église Saint-Pierre (Shawinigan)

Réalisée entre 1929 et 1930, cette œuvre de l'architecte montréalais Ludger Lemieux et de l'entrepreneur Arthur Levasseur présente une architecture extérieure qui n'a subi aucun changement

significatif depuis son érection. Par ses clochers et sa façade principale qui exprime une grande finesse esthétique, la valeur architecturale et esthétique qu'on y observe permet de classer ce lieu parmi les plus remarquables de la Mauricie. Le décor intérieur et les vitraux, qui sont l'œuvre de l'artiste Guido Nincheri, confèrent également sa valeur à cette église. Ainsi, en 1929 et 1961, Nincheri réalisa un décor intérieur d'une esthétique plutôt rare pour la région ainsi que les 26 vitraux qui ornent ce lieu.

Entre juin et novembre 2004, des travaux furent réalisés sur quelques vitraux. Dans un premier temps, afin de ralentir la progression de l'ondulation des vitraux installés dans les fenêtres, on procéda à l'installation de ventilateurs dans le haut et à la base de toutes les fenêtres extérieures. Dans un second temps, on procéda à la restauration et au nettoyage des vitraux les plus abîmés. Toutefois, il est à noter que les responsables du lieu envisagent la restauration et le nettoyage des fresques de Nincheri qui, à la suite d'un dégât d'eau, ont été endommagées.



## Cathédrale Marie-Reine-du-Monde (Montréal)

Devant la cathédrale Marie-Reine-du-Monde (alors appelée Saint-Jacques-le-Majeur), on inaugurerait, en 1903, un monument en hommage à Mgr Ignace Bourget. L'œuvre de l'artiste Louis-Philippe Hébert se compose de plusieurs sculptures de bronze : de part et d'autre de Mgr Bourget, qui s'élève au centre du monument, deux figures allégoriques, représentant la Charité et la Religion, se trouvent à la base du monument, ornée également de deux bas-reliefs présentant des scènes de la vie de l'évêque. Les sculptures ont été coulées au sable — une technique répandue au début du XX<sup>e</sup> siècle — en plusieurs pièces et assemblées par la suite, à l'aide de goujons et de boulons de bronze ou d'acier en certains endroits.

La surface des pièces présentait un état de dégradation facilement visible : une corrosion attribuable en grande partie à la pollution et à l'humidité, reconnaissable à la présence d'une matière verdâtre (principalement du sulfate de cuivre), parsemée de petites taches noires dues à l'hétérogénéité de la composition du bronze. Pour aggraver la chose davantage, le lessivage de ces matières vertes par les eaux de pluie a provoqué une érosion du métal, sans compter les fientes d'oiseaux qui créent un acide nitrique, lequel ronge également le métal. Ces dommages à la surface rendaient l'œuvre difficilement lisible, et les détails disparaissaient littéralement.

Le travail structural consistait principalement à remplacer la boulonnerie d'acier corrodée et laminée par de nouvelles pièces en bronze au silicium, un matériau plus résistant à la corrosion. Le monument se trouvant exposé aux intempéries, son étanchéité à l'eau est importante et, par conséquent, de petits trous présents à la surface devaient être colmatés à la résine époxy. La surface des bronzes, quant à elle, a reçu un traitement visant à briser le cycle de corrosion par les eaux de pluie, en la stabilisant et en la protégeant. Il s'agissait, en fait, d'éliminer les matières corrodées instables à l'aide d'un léger abrasif végétal projeté, tout en conservant la couche de matière minéralisée. Cette patine naturelle stable agira comme protection du bronze, avec l'aide d'un inhibiteur de corrosion et d'une cire appliquée en surface qui, moyennant un entretien régulier, empêchera l'humidité, la pollution, les fientes d'oiseaux et les graffiti de s'attaquer au bronze, en formant une barrière physique.

Source : Isabelle Bouchard



## Annexes

### ► Liste des membres

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Monsieur Robert J. Koffend *</b>	Président
<b>Abbé Claude Turmel *</b>	Vice-président
<b>Monsieur Jean Tremblay *</b>	Trésorier
<b>Sœur Lucille Côté *</b>	Secrétaire
<b>Abbé Paul-Émile Paré *</b>	Président sortant
<b>Père François Boissonneault</b>	
<b>Monsieur Germain Casavant</b>	
<b>Monsieur Jean Corbeil</b>	
<b>Monseigneur René Ferland</b>	
<b>Monsieur Paul-Émile Guilbert</b>	
<b>Monsieur Gilles Hamel</b>	
<b>Vénération Peter Hannen</b>	
<b>Abbé André Lamoureux</b>	
<b>Monsieur James Sweeny</b>	

\* Membres du comité exécutif

#### PERSONNEL

<b>Monsieur Jocelyn Groulx</b>	Directeur
<b>Madame Marie-Claude Ravary</b>	Chargée de projet
<b>Madame Hélène Petit</b>	Adjointe à la direction
<b>Monsieur Gilles Sarrazin</b>	Technicien en comptabilité

## Tables de concertation régionales

## MONTRÉAL (1)

<b>Monsieur Robert J. Koffend, <i>Président</i></b>	Conseiller financier
<b>Abbé Philippe De Maupeou, <i>Vice-président</i></b>	Curé, Paroisse Immaculée-Conception
<b>Monsieur Jean-Eudes Guy, <i>Secrétaire</i></b>	Architecte retraité
<b>Monsieur Jacques Bénard</b>	Directeur associé, Convergence
<b>Sœur Suzanne Bolduc</b>	Secrétaire générale, Association des supérieures majeures du Québec
<b>Monsieur Germain Casavant</b>	Architecte retraité
<b>Sœur Lucille Côté</b>	Présidente, Mission patrimoine religieux
<b>Monsieur Clément Demers</b>	Directeur général, Quartier International de Montréal
<b>Madame Madeleine Forget</b>	Agente de recherche, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Madame Chantal Grisé</b>	Architecte, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Monsieur Paul-Émile Guilbert</b>	Administrateur associé
<b>Vénérable Peter Hannen</b>	Vicaire général, Diocèse anglican de Montréal
<b>Abbé André Lamoureux</b>	Aumônier, CHSLD Émilie-Gamelin - Armand-Lavergne
<b>Monseigneur Anthony Mancini</b>	Vicaire général, diocèse catholique de Montréal
<b>Monsieur Jacques Parenteau</b>	Architecte, Ville de Montréal
<b>Abbé Claude Turmel</b>	Consulteur, Commission pontificale

## QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES (2A-2B)

<b>Monsieur Jean Tremblay, <i>Président</i></b>	Directeur du comité de construction, Diocèse catholique de Québec
<b>Monsieur Claude Reny, <i>Secrétaire</i></b>	Géographe-urbaniste, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Sœur Marie-Berthe Bailly</b>	Directrice, Musée Bon-Pasteur
<b>Père François Boissonneault</b>	Directeur, Centre-Dieu des Galeries Chagnon
<b>Révérénd Rodney A. Clark</b>	Trésorier, Diocèse anglican de Québec
<b>Monsieur Louis-Richard Fortier</b>	Architecte, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Monsieur Grant D. McConnell</b>	Professeur, Université Laval
<b>Monsieur Roger Picard</b>	Architecte, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Monsieur Walter Raymond</b>	Doyen, Cathédrale Holy Trinity
<b>Monsieur Yvan Thériault</b>	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Sainte-Anne-de-La-Pocatière

## BAS-SAINT-LAURENT (3A)

<b>Monsieur Michel Lavoie, <i>Président</i></b>	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Rimouski
<b>Monsieur Sylvain Caron, <i>Secrétaire</i></b>	Agent de recherche, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Sœur Gisèle Guilbeault</b>	Responsable de l'accueil, Musée des sœurs Notre-Dame-du-Saint-Rosaire
<b>Monsieur Alain Lévesque</b>	Prêtre collaborateur, Paroisse Saint-François-Xavier
<b>Monsieur Paul-Louis Martin</b>	Professeur, Université du Québec à Trois-Rivières et Université Laval
<b>Monsieur James Sweeny</b>	Registraire et archiviste, Diocèse anglican de Québec
<b>Monsieur Yvan Thériault</b>	Économiste diocésain, Diocèse catholique de Sainte-Anne-de-La-Pocatière

### GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (3B)

<b>Monsieur Ghislain Arseneault, <i>Président</i></b>	Directeur, Caisse Populaire Les Quatre Vents
<b>Monsieur Charles Grégoire, <i>Secrétaire</i></b>	Conseiller financier
<b>Monsieur Rémi Bouchard</b>	Curé, Paroisse Saint-Joseph
<b>Monsieur Douglas Caldwell</b>	Guide sportif
<b>Monsieur Georges-Henri Coulombe</b>	Directeur, Commission scolaire La Tourelle
<b>Vénéérable Denis Drainville</b>	Professeur, CEGEP de la Gaspésie et des Îles
<b>Madame Brigitte Michaud</b>	Agente de recherche, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Monsieur Roger Picard</b>	Architecte, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Monsieur Lomer Richard</b>	Officier, Groupe CTMA
<b>Monsieur Rémi Thibault</b>	Délégué à l'administration, Diocèse catholique de Gaspé

### SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (4A)

<b>Abbé Raymond Lebel, <i>Président</i></b>	Prêtre actif, Diocèse catholique de Chicoutimi
<b>Monsieur Michel Otis, <i>Secrétaire</i></b>	Comandant de la réserve navale, Forces armées canadiennes
<b>Monsieur Jacques Coutu</b>	Architecte retraité
<b>Monsieur Louis Gagné</b>	Directeur, Ermitage Saint-Antoine du Lac-Bouchette
<b>Monsieur Gaston Gagnon</b>	Agent de recherche, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Monsieur Gilles Hamel</b>	Conseiller aux affaires économiques, Diocèse catholique de Chicoutimi
<b>Madame Lucie Royer</b>	Agente de bureau, Centre fiscal de Jonquière
<b>Sœur Adrienne Roussel</b>	Économe provinciale, Congrégation Bon-Pasteur
<b>Monsieur David Stephens</b>	Ingénieur, Alcan
<b>Monsieur Gaston Vallée</b>	Maire, Municipalité de Chambord

### CÔTE-NORD (4B)

<b>Monsieur Christian Émond, <i>Président</i></b>	Économe diocésain, Diocèse catholique de Baie-Comeau
<b>Monsieur Normand Boudreau</b>	Directeur général, Centre Jeunesse Côte-Nord
<b>Abbé Donat Breton</b>	Prêtre retraité
<b>Monsieur Stephen Kohner</b>	Professeur, Baie-Comeau High School
<b>Abbé Antonio Laflamme</b>	Membre du comité de construction, Diocèse catholique de Baie-Comeau
<b>Madame Françoise Trudel</b>	Directrice régionale de la Côte-Nord, Ministère de la Culture et des Communications

### LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE-OUTAOUAIS (5)

<b>Monseigneur René Ferland, <i>Président</i></b>	Économe diocésain, Diocèse catholique de Joliette
<b>Révérrende Mary Irwin-Gibson, <i>Vice-présidente</i></b>	Vicaire épiscopale, Diocèse anglican de Montréal
<b>Monsieur Yves Carrière, <i>Secrétaire</i></b>	Responsable de l'aide aux fabriques, Diocèse catholique de Saint-Jérôme
<b>Madame Louise Bérard</b>	Adjointe à l'économe diocésain, Diocèse catholique de Joliette
<b>Monsieur André Brien</b>	Directeur, Séminaire de Joliette
<b>Madame Christiane Daoust</b>	Agente de recherche, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Monsieur Jean-Marc Diotte</b>	Professeur, Commission scolaire Pierre-Neveu
<b>Monsieur Nil Guillemette</b>	Curé, paroisse Saint-Pierre et Sacré-Cœur
<b>Monsieur Henri Hamel</b>	Agente de recherche, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Révérrend Tom Kurdyla</b>	Président de l'exécutif, Consistoire de Montréal de l'église unie du Canada

**Madame Marie Roy**  
**Révérend John Stopa**

**Madame Sara Surjadinata**  
**Abbé Claude Turmel**  
**Monsieur René Villeneuve**

Économiste diocésain, Diocèse catholique de Gatineau-Hull  
Doyen de la région Clarendon et Nord-Pontiac,  
Diocèse anglican d'Ottawa  
Secrétaire exécutive, Consistoire d'Ottawa de l'église unie du Canada  
Consulteur, Commission pontificale  
Conservateur, Musée des Beaux-Arts du Canada

#### MONTÉRÉGIE (6A)

**Monsieur Jean Corbeil, *Président***  
**Madame Lise Lussier, *Secrétaire***  
**Madame Sylvie Blais**  
**Monsieur Gilles Bergeron**  
**Monsieur Paul DeLeeuw**  
**Monsieur Ronald Fisk**  
**Monsieur Gaston Lafontaine**  
**Monsieur John Standish**

Curé, Paroisse Précieux-Sang-de-Notre-Seigneur-Jésus-Christ  
Secrétaire, Paroisse Sainte-Eugénie  
Agente de recherche, Ministère de la Culture et des Communications  
Curé, Paroisse Notre-Dame-de-Lorette et Notre-Dame-de-Protection  
Responsable de l'aide aux fabriques, Diocèse de Saint-Jean-Longueuil  
Ébéniste-menuisier  
Ingénieur  
Pommiculteur

#### ESTRIE (6B)

**Abbé Paul-Émile Paré, *Président***  
**Abbé Maurice Ruel, *Secrétaire***  
**Monsieur Keith Baxter**  
**Monsieur Gordon Brown**  
**Monsieur Luc Lamoureux**  
**Madame Danielle Potvin**  
**Madame Heather Thompson**

Économiste diocésain, Diocèse catholique de Sherbrooke  
Curé, Paroisse Saint-Stanislas-de-Kostka,  
Professeur, Université Bishop  
Professeur, Université de Sherbrooke  
Ingénieur, Université de Sherbrooke  
Agent de recherche, Ministère de la Culture et des Communications  
Pasteur, Université Bishop et Collège régional Champlain

#### ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (7)

**Monseigneur Robert Charron, *Président***  
**Madame Huguette Dallaire, *Secrétaire***  
**Monsieur Clément Bernier**  
**Monsieur Armand J. Brassard**  
**Monsieur Gervais Grégoire**  
**Père Lionel Lajeunesse**  
**Monsieur Pierre Lapointe**

Vicaire général, Diocèse catholique de Rouyn-Noranda  
Secrétaire des services administratifs, Diocèse catholique d'Amos  
Économiste diocésain, Diocèse catholique de Rouyn-Noranda  
Ingénieur, Stavibel  
Ingénieur  
Chargé du service pastoral, Mission Saint-Georges  
Agent de recherche, Ministère de la Culture et des Communications

#### MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC (8)

**Monseigneur Paul Guay, *Président***  
**Monsieur Normand Paquet, *Secrétaire***  
**Abbé Renaud Baril**  
**Monsieur Marcel Daneau**  
**Monsieur Félix de Forest**  
**Soeur Céline Lahaye**  
**Monsieur Jean Lamothe**  
**Abbé Pierre Leroux**  
**Soeur Diane Robert**

Économiste diocésain, Diocèse catholique de Trois-Rivières  
Économiste diocésain, Diocèse catholique de Nicolet  
Prêtre collaborateur, Diocèse catholique de Nicolet  
Directeur, Musée des religions  
Professeur, Université du Québec à Trois-Rivières  
Professeur, Collège Notre-Dame-de-L'Assomption  
Architecte, Ministère de la Culture et des Communications  
Prêtre collaborateur, Diocèse catholique de Trois-Rivières  
Adjointe à l'économiste diocésain, Diocèse catholique de Trois-Rivières

## COMITÉ DES ORGUES

<b>Monsieur Gaston Arel</b>	Professeur et organiste, Conservatoire de musique de Montréal
<b>Monsieur Antoine Bouchard</b>	Professeur et organiste, Université Laval
<b>Monsieur Germain Casavant</b>	Architecte retraité
<b>Madame Madeleine Forget</b>	Agente de recherche, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Monsieur John Grew</b>	Professeur et organiste, Université McGill
<b>Monsieur Christopher Jackson</b>	Doyen de la Faculté des Beaux-arts, Université Concordia
<b>Monsieur Jean-Guy Proulx</b>	Professeur et organiste, Conservatoire de musique de Québec
<b>Monsieur Massimo Rossi</b>	Professeur et organiste, Université de Montréal
<b>Monsieur Guy-André Roy</b>	Conseiller en patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Abbé Claude Turmel</b>	Consulteur, Commission pontificale

## COMITÉ DU VOLET 2

<b>Monsieur Mario Béland</b>	Conservateur, Musée national des beaux-arts du Québec
<b>Monsieur Jacques Des Rochers</b>	Conservateur, Musée des beaux-arts de Montréal
<b>Monsieur Laurier Lacroix</b>	Professeur, Université du Québec à Montréal
<b>Madame Michèle Paradis</b>	Directrice, Musée québécois de culture populaire
<b>Monsieur Guy-André Roy</b>	Conseiller en patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Abbé Claude Turmel</b>	Consulteur, Commission pontificale

## COMITÉ DE COORDINATION

<b>Fondation du patrimoine religieux</b>	
<b>Monsieur Robert J. Koffend, <i>Coprésident</i></b>	Président
<b>Abbé Claude Turmel</b>	Vice-président
<b>Monsieur Jean Tremblay</b>	Trésorier
<b>Monsieur Jocelyn Groulx</b>	Directeur
<b>Ministère de la Culture et des Communications</b>	
<b>Monsieur Denis Delangie, <i>Coprésident</i></b>	Directeur général des interventions stratégiques, de la muséologie et du partenariat public-privé
<b>Monsieur Réjean Martel</b>	Coordonnateur des équipements culturels
<b>Monsieur Yves Laliberté</b>	Directeur du patrimoine
<b>Madame Hélène Laterrière</b>	Directrice régionale de Chaudière-Appalaches

## COMITÉ DE SUIVI – VOLET RECYCLAGE PARTIEL

<b>Monsieur Pierre Aubry</b>	Directeur régional de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Monsieur Fred Braman</b>	Avocat, Braman Barbacki Moreau
<b>Madame Ginette Desmarais</b>	Agente de recherche, Ministère de la Culture et des Communications
<b>Monsieur Robert J. Koffend</b>	Conseiller financier
<b>Vénérable Peter Hannen</b>	Vicaire général, Diocèse anglican de Montréal
<b>Monseigneur Anthony Mancini</b>	Vicaire général, Diocèse catholique de Montréal
<b>Madame Céline Topp</b>	Directrice du bureau du patrimoine et de la toponymie, Ville de Montréal

## Liste des projets subventionnés

### RÉSERVATIONS DE FONDS DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2004 AU 31 MARS 2005

#### Volet 1 – Restauration des biens immobiliers

Statut	Trad.	Édifice	Municipalité	Coût travaux	Subvention	%	Description des travaux
SPCo	CR	Maison mère des hospitalières de Saint-Joseph	Montréal	285 252,00 \$	90 000,00 \$	32%	Restauration du mur d'enceinte de pierres.
MHC LHND	EU	Église Saint James United	Montréal	136 058, 00 \$	53 063,00 \$	39%	Expertises professionnelles pour la mise en valeur de la façade de l'église.
	CA	Église Saint Michael's and Saint Anthony's	Montréal	579 542,00 \$	494 000,00 \$	85%	Restauration de la toiture en cuivre du dôme.
	CR	Couvent Sainte-Anne	Montréal	642 607,00 \$	56 926,00 \$	9%	Restauration de la toiture du sanctuaire.
MHC SHC AHD	CR	Séminaire de Saint-Sulpice	Montréal	714 822,71 \$	184 121,00 \$	26%	Expertises professionnelles pour la restauration de la toiture. Restauration de la maçonnerie.
SPCo	CA	Église Saint-Jean-Baptiste	Montréal	52 554,50 \$	51 000,00 \$	97%	Restauration du parvis.
	EU	Église Saint Andrew's United	Montréal	60 886,00 \$	49 268,00 \$	81%	Travaux urgents aux fondations et à la structure de bois de la voûte.
	AT	Temple Gurudwara Sahib Québec-Montréal	Montréal	80 048,99 \$	75 000,00 \$	94%	Travaux urgents de stabilisation de la structure du dôme.
MHC AP	CA	Église Saint-Joachim	Saint-Joachim	77 583,18 \$	58 188,00 \$	75%	Installation d'un système de protection incendie et réparation de la cheminée.
MHC AHD LHND	AN	Cathédrale Holy Trinity	Québec	2 411,50 \$	1 929,00 \$	80%	Expertises professionnelles pour la structure du clocher.
MHC OMAC LHND	CA	Église Mission Notre-Dame-de-Lorette	Wendake	102 540,00 \$	80 000,00 \$	78%	Installation d'un système de protection incendie (gicleurs).
AHD	PR	Église Saint Andrew's	Québec	207 656,89 \$	118 000,00 \$	57%	Restauration de la toiture et des fenêtres du presbytère.
MHC OAC MHC	CA	Église Saint-Romuald	Lévis	227 586,76 \$	148 000,00 \$	65%	Réfection complète du système électrique.
SPCo	CA	Église Sainte-Luce	Sainte-Luce	5 013,80 \$	4 257,00 \$	85%	Complément de restauration de la toiture.
SPCo	CA	Archevêché de Rimouski	Rimouski	465 642,57 \$	295 000,00 \$	63%	Restauration de la toiture en cuivre.
	CA	Église Saint-Omer	Saint-Omer	174 286,00 \$	122 000,00 \$	70%	Consolidation de la charpente de la toiture et du clocher.
MHC	CA	Église Sacré-Coeur	Saguenay	217 092,39 \$	143 000,00 \$	66%	Rejointoiement des pierres des façades.
MLHC AP	CA	Église Saint-Eustache	Saint-Eustache	101 321,22 \$	84 457,00 \$	83%	Travaux de maçonnerie.
SPCo	AN	Église Saint James	Gatineau	31 766,00 \$	19 353,00 \$	61%	Restauration de vitraux, réfection des cadres et ventilation des fenêtres.
	CA	Église Saint-Lin	Ville-des-Laurentides	217 349,36 \$	173 884,00 \$	80%	Rejointoiement des pierres des façades.
MHCi	CA	Église Assomption-de-la-Sainte-Vierge	L'Assomption	2 180,00 \$	1 307,07 \$	60%	Complément de restauration des portes.
	EU	Église Saint Andrew's United	Gatineau	70 215,00 \$	49 411,00 \$	70%	Restauration des vitraux et réfection des fenêtres.
MHCi	CA	Cathédrale Saint-Charles-Borromée	Joliette	374 864,90 \$	250 000,00 \$	67%	Restauration du clocher et autres travaux connexes.
MHC	AN	Église Christ Church	Saint-André-Est	121 157,52 \$	108 344,00 \$	89%	Restauration de la tour du clocher, des fenêtres et de la maçonnerie.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

Statut	Trad.	Édifice	Municipalité	Coût travaux	Subvention	%	Description des travaux
MHCi	CA	Église Saint-Dominique	Luskville	84 165,00 \$	72 037,00 \$	86%	Restauration de la maçonnerie, de la toiture, des portes et des fenêtres.
	PR	Église Mille Isles Presbyterian	Bellefeuille	750,00 \$	636,15 \$	85%	Complément de restauration des portes et des fenêtres.
MHC LHND	CA	Église Saint-Joachim	Châteauguay	60 515,93 \$	47 000,00 \$	78%	Restauration urgente des fenêtres.
MHC OAC AP	CA	Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	L'Acadie	42 381,43 \$	21 000,00 \$	50%	Rejointoiement des pierres des façades.
	CA	Église Saint-Denis	Saint-Denis-sur-Richelieu	5 497,39 \$	3 848,00 \$	70%	Expertises professionnelles pour la préparation d'un carnet de santé.
SPCo	CA	Cathédrale Sainte-Cécile	Salaberry-de-Valleyfield	1 160 780,00 \$	800 000,00 \$	69%	Complément de restauration de la Cathédrale.
MHC OMAC	CA	Église Saint-Michel	Vaudreuil-Dorion	86 324,80 \$	35 000,00 \$	41%	Restauration urgente des fenêtres.
	CA	Église Précieux-Sang	Saint-Hyacinthe	17 160,88 \$	15 500,00 \$	90%	Restauration du parvis.
	CA	Église Saint-Damase	Saint-Damase	51 783,31 \$	49 000,00 \$	95%	Restauration de la maçonnerie.
	CA	Église Saint-Rémi	Saint-Rémi	133 482,24 \$	100 000,00 \$	75%	Travaux aux fondations et à la maçonnerie.
	AN	Église Christ Church	Stanstead	63 664,60 \$	44 566,00 \$	70%	Restauration de la toiture en métal.
MHC	EU	Église Plymouth Trinity	Sherbrooke	50 520,78 \$	35 365,00 \$	70%	Réfection de la maçonnerie et renforcement de la structure du plancher.
	CA	Église Sainte-Bibiane	Richmond	321 607,51 \$	190 000,00 \$	59%	Consolidation de la structure du clocher.
	CA	Église Saint-Pierre	Shawinigan	36 817,00 \$	25 000,00 \$	68%	Restauration des vitraux.
	CA	Église Saint-Prosper	Saint-Prosper	30 000,00 \$	25 000,00 \$	83%	Réfection de la toiture et mise aux normes du système électrique.
	CA	Église Sainte-Anne-de-la-Pérade	Sainte-Anne-de-la-Pérade	80 126,00 \$	50 000,00 \$	62%	Étanchéité des murs latéraux et réparation de la toiture.
	CA	Église Saint-Christophe-d'Arthabaska	Victoriaville	437 250,00 \$	235 000,00 \$	54%	Restauration de la toiture en tôle à la canadienne.
MHC	CA	Église Sainte-Thècle	Sainte-Thècle	57 308,00 \$	35 000,00 \$	61%	Consolidation des clochers.
	CR	Monastère du Précieux- Sang	Trois-Rivières	35 479,00 \$	28 000,00 \$	79%	Réfection de la toiture.
<b>TOTAL VOLET 1</b>				<b>7 706 052,16 \$</b>	<b>4 522 461,22 \$</b>	<b>59%</b>	

## Volet 2 – Restauration des œuvres d’art et des biens mobiliers

Statut	Trad.	Édifice	Municipalité	Coût travaux	Subvention	%	Description des travaux
	AN	Église Saint John the Evangelist	Montréal	14 568,00 \$	12 383,00 \$	85%	Restauration des fonts baptismaux et de quatre plaques en bronze.
LHND	CA	Cathédrale Marie-Reine-du-Monde	Montréal	63 577,62 \$	54 040,00 \$	85%	Restauration du monument à Monseigneur Bourget de Louis-Philippe Hébert.
	CA	Église Saint-Viateur	Montréal	48 286,00 \$	41 045,00 \$	85%	Restauration de la chapelle baptismale et de quatre sculptures en bronze.
MHC OAC	CR	Monastère des Augustines de l’Hôtel-Dieu	Québec	4 838,06 \$	4 112,00 \$	85%	Restauration du tableau Descente de croix de Antoine Plamondon.
	CA	Église Saint-Roch	Saint-Roch-des-Aulnaies	7 148,23 \$	6 076,00 \$	85%	Complément de restauration du tableau La présentation de Marie au temple de François Baillargé.
MHC	CA	Église Saint-Antoine-de-Padoue	Saint-Antoine-de-Tilly	23 811,33 \$	20 239,40 \$	85%	Complément de restauration de quatre tableaux.
SHC	CA	Église Saint-François-de-Sales	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	3 494,16 \$	2 970,00 \$	85%	Restauration de la sculpture Le Christ en croix de François Baillargé.
MHC	CA	Église Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Port-Joli	20 537,04 \$	17 456,00 \$	85%	Restauration du tableau Le baptême du Christ de Louis Dulongpré.
MHC	CA	Église Saint-Pierre-de-Lavernière	L’Étang-du-Nord	10 751,25 \$	9 138,56 \$	85%	Restauration du tableau Saint-Pierre de Naphtali Octave Rochon.
	CR	Ermitage Saint-Antoine	Lac-Bouchette	49 452,70 \$	42 035,00 \$	85%	Restauration des personnages du calvaire décorés par Charles Huot.
	CA	Église Sainte-Anne	Sainte-Anne-de-Portneuf	14 901,24 \$	12 666,00 \$	85%	Restauration du tableau Saint-François-Xavier baptisant les infidèles de Charles Huot.
	CA	Église Saint-Côme	Saint-Côme	13 170,28 \$	11 195,00 \$	85%	Restauration de la peinture murale Saint-Côme parmi les malades de l’abbé Jules Bernardin Rioux.
	CA	Église Saint-Georges	Saint-Georges-de-Windsor	23 168,95 \$	19 693,60 \$	85%	Restauration des statues Saint-Georges et Sacré-Cœur de Louis Jobin.
<b>TOTAL VOLET 2</b>				<b>297 704,86 \$</b>	<b>253 049,56 \$</b>	<b>85%</b>	

## Volet recyclage partiel

Statut	Trad.	Édifice	Municipalité	Coût travaux	Subvention	%	Description des travaux
	EU	Église Wesley United	Montréal	764 032,00 \$	528 120,00 \$	69%	Travaux d’aménagement d’un centre communautaire dans l’édifice Sunday School attenant à l’église Wesley United.
MHCi	CA	Églises Saint-Joseph et Saint-Zotique	Montréal	18 814,00 \$	18 814,00 \$	100%	Étude de faisabilité du recyclage partiel des églises Saint-Joseph et Saint-Zotique.
SPCo	CA	Églises Saint-Louis-de-France et Saint-Jean-Baptiste	Montréal	5 376,00 \$	5 376,00 \$	100%	Étude de marché relative au projet d’implantation de columbariums pour les églises Saint-Louis-de-France et Saint-Jean-Baptiste.
<b>TOTAL VOLET RECYCLAGE PARTIEL</b>			<b>788 222,00 \$</b>	<b>552 310,00 \$</b>	<b>70%</b>		

## Légende

Statut :

**AHD**: Arrondissement historique désigné**AP**: Aire de protection**LHND**: Lieu historique national désigné**MHC**: Monument historique classé**MHCi**: Monument historique cité**MLHC**: Monument et lieu historique classé**OAC**: Œuvre d’art classée**OAMC**: Objet mobilier artistique classé**SHC**: Site historique classé**SPCo**: Site du patrimoine constitué

Tradition :

**AN**: Anglican**AT**: Autre tradition**CA**: Catholique**CR**: Communauté religieuse**EU**: Église Unie**PR**: Presbytérien

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

Aux membres de  
LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan de LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC au 31 mars 2005 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Demers Beaulne*

Société en nom collectif de comptables agréés

Montréal, le 5 mai 2005

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

RÉSULTATS  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005					2004		
	Fonds investis en immobilisations	Fonds affectés	Fonds d'administration générale	Total	Fonds investis en immobilisations	Fonds affectés	Fonds d'administration générale	Total
<b>PRODUITS</b>								
Aide financière	-	4 921 329	-	4 921 329	-	9 334 678	-	9 334 678
Volets I et II	-	623 459	-	623 459	-	85 319	-	85 319
Projet - soutien au recyclage des édifices religieux patrimoniaux	-	568 927	-	568 927	-	1 067 792	-	1 067 792
Projet - inventaire des lieux de culte du Québec	-	6 703 677	91 541	6 795 218	-	6 640 225	160 175	6 800 400
Intérêts	-	-	126	126	-	-	2 270	2 270
Commandite et publication des biens d'Église	-	-	-	-	-	-	-	-
Subvention - échange de données informatiques	3 950	-	-	3 950	7 900	-	-	7 900
Autres	-	-	6 080	6 080	-	-	2 282	2 282
	<u>3 950</u>	<u>12 817 392</u>	<u>97 747</u>	<u>12 919 089</u>	<u>7 900</u>	<u>17 128 014</u>	<u>164 727</u>	<u>17 300 641</u>
<b>CHARGES</b>								
Aide financière	-	4 721 329	-	4 721 329	-	9 139 532	-	9 139 532
Volets I et II	-	623 459	-	623 459	-	85 319	-	85 319
Projet - soutien au recyclage des édifices religieux patrimoniaux	-	568 927	-	568 927	-	1 062 938	-	1 062 938
Projet - inventaire des lieux de culte du Québec	-	6 703 677	-	6 703 677	-	6 640 225	-	6 640 225
Intérêts des emprunts	-	-	152 841	152 841	-	-	183 666	183 666
Personnel administratif	-	-	11 712	11 712	-	-	7 085	7 085
Loyer	-	-	5 958	5 958	-	-	5 528	5 528
Assurances	-	-	5 372	5 372	-	-	5 000	5 000
Communications	-	-	4 537	4 537	-	-	4 705	4 705
Imprimerie et photocopies	-	-	6 795	6 795	-	-	41 438	41 438
Promotion	-	-	15 670	15 670	-	-	17 398	17 398
Frais de déplacement et de représentation	-	-	8 290	8 290	-	-	16 805	16 805
Frais de bureau	-	-	46 634	46 634	-	-	26 460	26 460
Honoraires professionnels	-	-	-	-	11 191	-	-	11 191
Amortissement des immobilisations	7 847	-	-	7 847	-	-	-	7 847
Planification stratégique	-	-	3 201	3 201	-	-	1 737	1 737
Informatique	-	-	15 761	15 761	-	-	7 201	7 201
Colloque	-	-	-	-	-	-	21 877	21 877
Autres	-	-	-	-	-	-	3 162	3 162
	<u>7 847</u>	<u>12 617 392</u>	<u>276 771</u>	<u>12 902 010</u>	<u>11 191</u>	<u>16 928 014</u>	<u>342 062</u>	<u>17 281 267</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(3 897)</b>	<b>200 000</b>	<b>(179 024)</b>	<b>17 079</b>	<b>(3 291)</b>	<b>200 000</b>	<b>(177 335)</b>	<b>19 374</b>

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

3. ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2 0 0 5			
	Fonds investis en immobilisations	Fonds affectés	Fonds d'administration générale	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	15 587 \$	- \$	152 731 \$	<b>168 318 \$</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	(3 897)	200 000	(179 024)	<b>17 079</b>
<b>VIREMENT INTERFONDS (note 10)</b>	-	(200 000)	200 000	-
<b>INVESTIS EN IMMOBILISATIONS</b>	<u>1 691</u>	<u>-</u>	<u>(1 691)</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>13 381 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>172 016 \$</u>	<u>185 397 \$</u>
	2 0 0 4			
	Fonds investis en immobilisations	Fonds affectés	Fonds d'administration générale	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	11 281 \$	- \$	137 663 \$	148 944 \$
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	(3 291)	200 000	(177 335)	19 374
<b>VIREMENT INTERFONDS (note 10)</b>	-	(200 000)	200 000	-
<b>INVESTIS EN IMMOBILISATIONS</b>	<u>7 597</u>	<u>-</u>	<u>(7 597)</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>15 587 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>152 731 \$</u>	<u>168 318 \$</u>

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

**BILAN**  
**AU 31 MARS 2005**

	2005				2004			
	Fonds investis en immobilisations	Fonds affectés	Fonds d'administration générale	Total	Fonds investis en immobilisations	Fonds affectés	Fonds d'administration générale	Total
<b>ACTIF À COURT TERME</b>								
Encaisse	- \$	5 467 835 \$	486 204 \$	5 954 039 \$	- \$	1 486 088 \$	881 223 \$	2 367 311 \$
Intérêts à recevoir	-	1 805 780	-	1 805 780	-	1 836 323	-	1 836 323
Débiteurs (note 3)	5 325	2 536 821	93 479	2 635 625	5 325	4 984 406	22 252	5 011 983
Subventions à recevoir échéant à moins d'un an	-	26 036 401	-	26 036 401	-	21 191 518	-	21 191 518
	5 325	35 846 837	579 683	36 431 845	5 325	29 498 335	903 475	30 407 135
<b>SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 4)</b>	-	91 420 283	-	91 420 283	-	90 539 567	-	90 539 567
<b>IMMOBILISATIONS (note 5)</b>	8 056	-	-	8 056	14 212	-	-	14 212
	13 381	127 267 120	579 683	127 860 184	19 537	120 037 902	903 475	120 960 914
<b>PASSIF À COURT TERME</b>								
Créditeurs (note 6)	- \$	5 562 411 \$	407 667 \$	5 970 078 \$	- \$	6 145 697 \$	750 744 \$	6 896 441 \$
Aide financière reportée (note 7)	-	4 248 025	-	4 248 025	-	2 161 120	-	2 161 120
Dette à long terme échéant à moins d'un an	-	26 036 401	-	26 036 401	-	21 191 518	-	21 191 518
Subvention reportée	-	-	-	-	3 950	-	-	3 950
	-	35 846 837	407 667	36 254 504	3 950	29 498 335	750 744	30 253 029
<b>DETTE À LONG TERME (note 8)</b>	-	91 420 283	-	91 420 283	-	90 539 567	-	90 539 567
<b>ACTIFS NETS</b>								
Investis en immobilisations	13 381	-	-	13 381	15 587	-	-	15 587
Non affectés	-	-	172 016	172 016	-	-	152 731	152 731
	13 381	-	172 016	185 397	15 587	-	152 731	168 318
	13 381	127 267 120	579 683	127 860 184	19 537	120 037 902	903 475	120 960 914

**AU NOM DU CONSEIL**

[Signé] Robert Koffend, administrateur

[Signé] Jean Tremblay, administrateur

DEMERS  
BEAULNE

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

5. **FLUX DE TRÉSORERIE  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005**

	2 0 0 5	2 0 0 4
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	17 079 \$	19 374 \$
Amortissement des immobilisations	7 847	11 191
Subventions reportées	(3 950)	(7 900)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	3 567 443	(3 242 009)
Variation nette des subventions à recevoir à long terme	(10 000 000)	(8 000 000)
Encaissement de subventions	<u>4 274 401</u>	<u>3 756 101</u>
	<u>(2 137 180)</u>	<u>(7 463 243)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de la dette à long terme	10 000 000	8 000 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(4 274 401)</u>	<u>(3 756 101)</u>
	<u>5 725 599</u>	<u>4 243 899</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	<u>(1 691)</u>	<u>(7 597)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES</b>	<b>3 586 728</b>	<b>(3 226 941)</b>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT</b>	<b><u>2 367 311</u></b>	<b><u>5 594 252</u></b>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN</b>	<b><u>5 954 039</u> \$</b>	<b><u>2 367 311</u> \$</b>

6. NOTES COMPLÉMENTAIRES  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

---

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation du Patrimoine Religieux du Québec a été constituée le 13 juillet 1995 en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. La mission de la Fondation est d'assurer la restauration, l'entretien préventif et la mise en valeur des lieux de culte, des dépendances et des objets religieux patrimoniaux.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

COMPTABILITÉ PAR FONDS. La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds selon laquelle les ressources sont réparties entre les fonds suivant leurs activités et leurs objectifs respectifs.

Les activités courantes de la Fondation sont comptabilisées dans le fonds d'administration générale.

Le fonds affecté est constitué de sommes empruntées et cautionnées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et de subventions d'autres organismes. L'utilisation des fonds affectés est régie par les conditions énoncées dans les protocoles d'entente intervenus entre la Fondation et le Ministère et les différents organismes.

CONSTATATION DES APPORTS. La Fondation utilise la méthode du report pour constater les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les charges d'aide financière sont comptabilisées par la Fondation à la date de signature du protocole d'entente avec les bénéficiaires.

IMMOBILISATIONS. L'amortissement des immobilisations est comptabilisé selon les méthodes d'amortissement et les taux annuels suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	3 ans

SERVICES RENDUS PAR LES BÉNÉVOLES. La Fondation a pour politique de ne pas comptabiliser aux états financiers la valeur des services rendus sans restriction par les bénévoles en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services.

UTILISATION D'ESTIMATIONS. La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

7.

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

3. DÉBITEURS

	2 0 0 5				2 0 0 4
	Fonds investis en immobilisations	Fonds affectés	Fonds d'administration générale	Total	Total
À recevoir du Fonds du Patrimoine Religieux du Québec	- \$	- \$	- \$	- \$	13 026 \$
À recevoir du fonds d'administration générale					
Projet - inventaire des lieux de culte du Québec	-	84 630	-	84 630	490 476
Autres	5 325	205 183	-	210 508	210 900
Subvention à recevoir		2 247 008	-	2 247 008	4 288 355
Autres	-	-	93 479	93 479	9 226
	<u>5 325</u> \$	<u>2 536 821</u> \$	<u>93 479</u> \$	<u>2 635 625</u> \$	<u>5 011 983</u> \$

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subventions du ministère de la Culture et des Communications du Québec, échéant entre avril 2005 et décembre 2009, portant intérêt à des taux variant de 4,69 % à 6,90 %.

Les versements en capital sont encaissables dans les délais suivants :

2006	26 036 401
2007	23 178 184
2008	27 760 344
2009	18 320 695
2010	22 161 060

5. IMMOBILISATIONS

	2 0 0 5			2 0 0 4
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Mobilier et agencements	10 266 \$	5 646 \$	4 620 \$	3 890 \$
Équipement informatique	<u>46 378</u>	<u>42 942</u>	<u>3 436</u>	<u>10 322</u>
	<u>56 644</u> \$	<u>48 588</u> \$	<u>8 056</u> \$	<u>14 212</u> \$

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

8.

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

6. CRÉDITEURS

	<u>2 0 0 5</u>			<u>2 0 0 4</u>
	<u>Fonds affectés</u>	<u>Fonds d'administration générale</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Aide financière à payer	3 756 642 \$	- \$	3 756 642 \$	4 309 381 \$
Intérêts de la dette à long terme	1 805 769	-	1 805 769	1 836 316
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	32 492	32 492	49 368
À payer aux fonds affectés				
Projet - inventaire des lieux de culte du Québec	-	84 630	84 630	490 476
Projet - colloque	-	18 063	18 063	
Autres	-	205 183	205 183	205 575
À payer aux fonds				
Investis en immobilisations	-	5 325	5 325	5 325
Avance du Fonds du Patrimoine Religieux du Québec, sans intérêts	-	61 974	61 974	-
	<u>5 562 411 \$</u>	<u>407 667 \$</u>	<u>5 970 078 \$</u>	<u>6 896 441 \$</u>

7. AIDE FINANCIÈRE REPORTÉE

L'aide financière reportée représente des sommes reçues au cours de l'exercice considérées et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde de l'aide financière reportée sont les suivantes :

	<u>2 0 0 5</u>	<u>2 0 0 4</u>
Solde au début	2 161 120 \$	2 468 342 \$
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(1 196 983)	(625 580)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	<u>3 283 888</u>	<u>318 358</u>
	<u>4 248 025 \$</u>	<u>2 161 120 \$</u>

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

9. NOTES COMPLÉMENTAIRES  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

8. DETTE À LONG TERME

	<u>2 0 0 5</u>	<u>2 0 0 4</u>
Emprunts bancaires échéant en 2006 et portant intérêt aux taux de 6,20 % et de 6,90 %	22 020 098 \$	22 789 490 \$
Emprunts bancaires échéant en 2007 et portant intérêt à des taux variant de 5,45 % à 6,60 %	20 880 086	21 766 837
Emprunts bancaires échéant en 2008 et portant intérêt à des taux variant de 5,17 % à 5,80 %	27 874 251	28 928 713
Emprunts bancaires échéant en 2009 et portant intérêt à des taux variant de 4,97 % à 5,60 %	19 765 132	20 582 716
Emprunts bancaires échéant en 2010 et portant intérêt aux taux de 4,69 % et de 5,33 %	26 917 117	-
Emprunts refinancés au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>17 663 329</u>
	<b>117 456 684</b>	<b>111 731 085</b>
Moins : dette à long terme échéant à moins d'un an	<u>26 036 401</u>	<u>21 191 518</u>
	<b><u>91 420 283</u> \$</b>	<b><u>90 539 567</u> \$</b>

Ces emprunts sont garantis par une hypothèque sur l'encaisse, les créances, les droits, titres et intérêts de la Fondation aux termes d'un protocole d'entente intervenu avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec le 19 octobre 1995 et amendé le 8 août 2001.

Les versements en capital de la dette à long terme sont exigibles dans les délais suivants :

	<u>Sommes exigibles</u>	<u>Sommes à refinancier</u>
2006	26 036 401 \$	21 366 061 \$
2007	23 178 184	19 242 323
2008	27 760 344	24 467 443
2009	18 320 695	16 249 785
2010	22 161 060	21 156 857

LA FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

10.

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

9. FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE

	<u>2 0 0 5</u>		<u>2 0 0 4</u>
<b>AIDE FINANCIÈRE CONSTATÉE</b>			
Solde d'ouverture	128 676 455	\$	118 188 666
Montant constaté au cours de l'exercice	<u>6 113 716</u>		<u>10 487 789</u>
	<u>134 790 171</u>		<u>128 676 455</u>
<b>AIDE FINANCIÈRE ATTRIBUÉE</b>			
Solde d'ouverture	127 717 215		117 429 426
Montant attribué au cours de l'exercice	<u>5 913 716</u>		<u>10 287 789</u>
	<u>133 630 931</u>		<u>127 717 215</u>
<b>VIREMENT AU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
Solde d'ouverture	959 240		759 240
Virement de l'exercice	<u>200 000</u>		<u>200 000</u>
	<u>1 159 240</u>		<u>959 240</u>
<b>DÉPENSES À FINANCER</b>	<u>-----</u>	\$	<u>-----</u>

10. VIREMENT INTERFONDS

Au cours de l'exercice, le comité de coordination a autorisé des virements totalisant 200 000 \$ (200 000 \$ en 2004) des fonds affectés au fonds d'administration générale.

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts sont classés comme flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et se détaillent comme suit :

	<u>2 0 0 5</u>		<u>2 0 0 4</u>
Intérêts payés	4 897 908	\$	4 803 909

11.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005**

---

**12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

La Fondation s'est engagée à verser, au cours des prochains exercices, une aide financière totalisant 587 939 \$ (665 812 \$ en 2004) à des bénéficiaires en vertu de demandes de réservations de fonds approuvées avant le 31 mars 2005.

**13. INSTRUMENTS FINANCIERS**

***JUSTE VALEUR***

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des subventions à recevoir est estimée à 119 988 739 \$ et la dette à long terme est estimée à 119 988 739 \$.